



Je tenais tout d'abord à vous remercier de votre participation à l'élection du Conseil d'Administration de la MSA Sud Aquitaine. Ce dernier m'a exprimé sa confiance en me nommant à la tête d'une équipe renouvelée que vous découvrirez en page intérieure de ce journal.

C'est bien évidemment un début de mandat atypique que nous vivons du fait de la crise sanitaire.

Vous avez, aux côtés de vos animatrices et de l'ensemble des collaborateurs de la MSA, prouvé votre capacité à vous adapter et témoigner des valeurs qui sont les nôtres auprès des adhérents que vous avez accompagnés. Soyez-en

chaleureusement remerciés.

Notre vie mutualiste doit s'adapter aux circonstances sanitaires nous empêchant d'organiser des rencontres en présentiel.

De ce fait, nous sommes contraints d'adopter, pour notre Assemblée Générale statutaire, un nouveau format qui préserve notre processus démocratique, avec notamment la mise en place, pour ceux d'entre vous qui le souhaitent,

d'un temps d'échanges par visio-conférence ou conférence téléphonique. Les modalités sont décrites ci-contre.

Ce Sud Aquitaine fait aussi le point sur l'organisation de la MSA dans le contexte de confinement, ainsi que les dispositifs activés en faveur de nos adhérents.

Il est essentiel que vous puissiez en être les relais auprès d'eux d'où notre volonté de vous apporter régulièrement ces éléments d'informations.

Prenez soin de vous et de vos proches.

La Présidente
Chantal GONTHIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : LES MODALITÉS PRATIQUES

■ **À compter du 9/11** : envoi à tous les délégués titulaires d'un courriel ou courrier auquel sont joints :

- le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019,
- le rapport d'activité de la MSA Sud Aquitaine
- le rapport moral de la Présidente,
- les résolutions et comptes financiers.

■ **20/11** : envoi d'un questionnaire pour le recueil des votes

Ce même jour, un temps d'échanges sera organisé avec les délégués qui le souhaitent par visio conférence ou conférence téléphonique.

■ **Du 20/11 au 4 /12** : période de vote via le questionnaire.

Possibilité de poser des questions sur les documents transmis par le biais des animatrices de l'échelon local ou le mail ci-après :

cvm.gprec@sudaquitaine.msa.fr.

SOMMAIRE

VIE MUTUALISTE

- ◆ Votre nouveau Conseil d'Administration
- ◆ Les ateliers de l'élu MSA
- ◆ Vos animatrices de l'échelon local
- ◆ La MSA Sud Aquitaine sur la toile

ENJEUX

- ◆ La relation à l'adhérent en MSA Sud Aquitaine
- ◆ Mesures d'aides au paiement des cotisations
- ◆ "Maintenir l'activité et le service à l'adhérent", avec Thierry Mauhourat-Cazabielle, Directeur Général

VOTRE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



LE BUREAU

PRÉSIDENTE :
Chantal GONTHIER 1er collège

1ER VICE-PRÉSIDENT :
Jean-Bernard SEGUEMBILLE 2ème collège

VICE-PRÉSIDENTE 1ER COLLÈGE :
Maryse HOUNIEU

VICE-PRÉSIDENTE 2ÈME COLLÈGE :
Carmen FARGUES

VICE-PRÉSIDENTE 3ÈME COLLÈGE :
Claudine BOUDASSOU

VICE-PRÉSIDENTE UDAF:
Patricia PRUGUE

COMITÉ PARITAIRE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE :
Présidence en alternance
Charlette LABORDE 1er collège
Damien DUTHIL 2ème collège

COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS :
Marie-Sylvie CRESTIAN - Présidente
Nicole PALOQUE - Vice-Présidente

COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES NON SALARIÉS :
Gilles LADAURADE - Président
Guillaume DEZES - Vice-Président

COMMISSION DE RECOURS AMIABLE :
Présidence en alternance
Jean-Michel LALANNE 1er collège
Jean-Bernard SEGUEMBILLE 2ème collège

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège des Exploitants
Myriam DARZACQ
Jean-Marc ETCHART
Sylviane HONDET
Jean-Michel LARRERE
Delphine LESTASTEREYRES

Collège des Salariés
Yves BIGNALET
Bernard DUPOUY
Isidore HEGUY
Jean-Louis HITTA
Marie-Pierre LABOUYRIE
Yahn LE PRETTRE
Alain ORDUNA

Collège des Employeurs
Christian BERGEROT
Denis BONNEBAT
Marc LAGOURGUE

Représentant des Familles
Isabelle CHALAN

**Retrouvez le
trombinoscope
de votre Conseil
d'Administration sur
sudaquitaine.msa.fr /
rubrique Votre MSA**

Un espace dédié aux élus sur sudaquitaine.msa.fr

Pour faciliter l'exercice de votre mandat et vous permettre de bénéficier d'une information régulière, la MSA Sud Aquitaine a mis en ligne, en ce début de mandat, un espace dédié à ses élus, l'Espace réservé Délégués, sur sudaquitaine.msa.fr.

Un contenu actualisé

Source d'informations et d'échanges d'expériences, l'Espace réservé Délégués MSA s'organise autour de différentes rubriques. Régulièrement actualisées, elles permettent d'accéder à une information rapide, concise et immédiate.

Un accès sécurisé avec mot de passe

Les informations contenues dans cet Espace vous étant strictement réservées, l'accès se fait à partir du Bloc «Mon Espace Privé».

Vous vous connectez avec vos mot de passe et identifiant habituels (les mêmes que ceux que vous utilisez pour les services en ligne).

Une fois la connexion établie, l'Espace réservé Délégués MSA s'affiche sous votre bandeau de connexion Espace privé, et vous pouvez y accéder en toute sécurité.

 **Mon espace privé**

[> Se connecter](#)

[> S'inscrire](#)

Pas encore inscrit aux services en ligne, nous vous invitons à le faire comme suit :

Sur sudaquitaine.msa.fr, dans le Bloc Mon Espace privé, cliquez sur « S'inscrire ».

Complétez le formulaire en suivant les indications qui figurent à l'écran. Un mot de passe vous est adressé immédiatement par mail ou sms.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter vos animatrices de l'échelon local.

VOS ANIMATRICES DE L'ÉCHELON LOCAL

Ce n'est pas le début de mandat qu'elles avaient imaginé. Alors qu'elles auraient dû, dès le printemps, vous accueillir sur les cantons et lancer une dynamique locale, Christelle Cassen et Corinne De Sales, vos animatrices de l'échelon local ont dû, elles aussi, s'adapter. Habituellement sur le terrain, Corinne et Christelle ont imaginé une nouvelle démarche d'animation du réseau des élus à distance, par téléphone ou mail : "Il est essentiel pour nous de conserver ce lien même à distance", expliquent-elles, "d'autant que cette crise vient conforter le rôle de l' élu dans sa dimension humaine de proximité".

Pour preuve, l'opération MSA Solidaire à laquelle certains d'entre vous ont participé, les signalements que vous effectuez aux animatrices sur des situations d'adhérents ou

les interrogations que vous partagez avec elles. "Nous avons prévu d'organiser ce mois de Novembre des rencontres sur les cantons. Nous le ferons dès que la situation sanitaire le permettra".

Pour l'heure, Corinne et Christelle invitent les élus à garder le contact. "Nous nous tenons, comme nous l'avons déjà fait, à leur disposition pour toute information qu'ils souhaiteraient avoir, pour relayer l'étude d'un dossier ou l'examen d'une situation avec les services de la MSA...". Et elles rajoutent : "Nous les invitons aussi à participer aux ateliers en ligne de l' élu : un outil simple, pédagogique et particulièrement adapté aux nouveaux".



Corinne DE SALES
06/74/52/97/73
desales.corinne@sudaquitaine.msa.fr



Christelle CASSEN
06/08/06/83/73
cassen.christelle@sudaquitaine.msa.fr

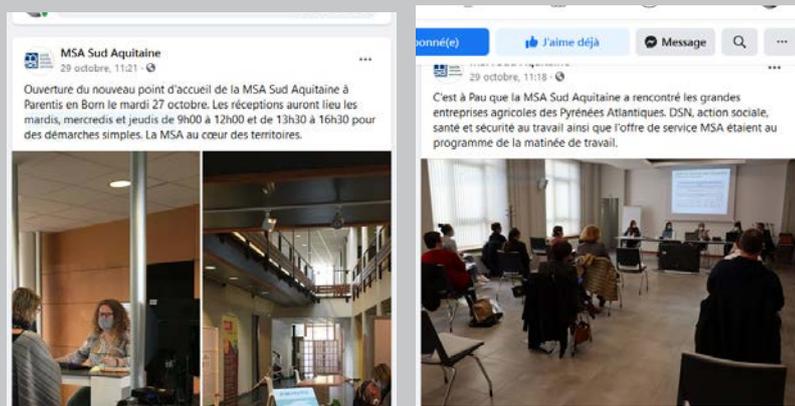
Suivez l'actualité de la MSA Sud Aquitaine sur Twitter et Facebook

Depuis Décembre 2018, la MSA Sud Aquitaine a ouvert des comptes Twitter et Facebook. Objectif : valoriser nos actions, les faire connaître, partager nos événements, nos actualités etc...Exemples.

Pour accéder à Twitter
<https://twitter.com/msasudaquitaine>



Pour accéder à Facebook
<https://www.facebook.com/MSA-Sud-Aquitaine-100707041848030>



Les Ateliers de l' élu : devenez incollable sur la MSA !

Pour accompagner les élus dans leurs missions, la MSA a conçu une formation de e-learning à distance et en ligne. Explications.

2 parcours

«Protection sociale» et «Connaissance de la MSA», les deux parcours de formation actuellement en ligne reprennent les fondamentaux de la MSA. Constitués de modules courts (5 à 15 minutes maxi), ils alternent quizz, vidéos, animations et explications audios. De nouveaux parcours seront proposés prochainement.

Toucher tous les délégués

Si la formule est particulièrement adaptée au contexte actuel, elle permet aussi de cibler tous les élus. Facilement accessible d'un smartphone, d'un ordinateur ou d'une tablette, l' élu peut ainsi, de chez lui, à tout moment et selon sa disponibilité, suivre les différents modules.

Une offre à découvrir sur
<https://ateliers-elu-msa.fr/>



Confinement : la MSA Sud Aquitaine aux côtés de ses adhérents

Dans cette période critique de confinement, la MSA Sud Aquitaine maintient sa relation avec l'adhérent, tout en minimisant les contacts directs, principal moyen de lutte contre la propagation du Covid-19.



Le site Internet sudaquitaine.msa.fr

Des services en ligne gratuits et accessibles 24h /24 depuis "Mon espace privé". Dans la rubrique "Contacts et échanges", les adhérents peuvent trouver

- le service en ligne « Envoyer un document » ,
- le service en ligne « Accéder à la messagerie " pour envoyer une demande écrite à la MSA
- le service en ligne « demande de rendez-vous "

Le site Internet sudaquitaine.msa.fr, permet aussi :

- ♦de consulter ses droits et paiements,
- ♦de déposer une demande d'aide logement, retraite, prime d'activité ...



Les accueils

Afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, l'accueil des adhérents s'organise prioritairement sur rendez-vous téléphonique ou visio-conférence :

Centre de Contact Rendez-Vous : ☎05.58.03.16.16 du lundi au vendredi de 9h à 12h00.

Les Centres de Contacts téléphoniques demeurent accessibles aux jours et horaires habituels, du lundi au jeudi de 9h-12h30 / 13h30-16h30, le vendredi de 9h-12h30 :

Centre de Contacts Entreprises

☎05.58.06.54.54 pour toutes questions relatives à l'activité professionnelle, l'exploitation ...

Centre de Contacts Assurés

☎05.58.06.55.00 pour toutes questions relatives aux prestations santé, famille, logement, retraite.

Accueil Social Téléphonique

☎05.59 .80.98.99 du lundi au vendredi de 9h à 12h

Mesures d'aide au paiement des cotisations

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les pouvoirs publics ont annoncé plusieurs mesures.

Les employeurs faisant face à des difficultés de trésorerie peuvent reporter tout ou partie du paiement de leurs cotisations. Pour les exploitants, les prélèvements des cotisations dues suite aux émissions définitives sont suspendues.

Dans le contexte actuel, où notre système de soins et plus largement notre protection sociale et l'action de l'État sont plus que jamais sollicités, il est important que les entreprises qui le peuvent continuent à participer au financement de la solidarité nationale.

Le détail des mesures est disponible sur le site sudaquitaine.msa.fr.

Thierry Mauhourat-Cazabielle : "maintenir l'activité et le service à l'adhérent "

"En ce début de re-confinement, je souhaitais vous assurer de l'entière mobilisation des collaborateurs du Groupe MSA pour assurer notre mission de service public et d'accompagnement de nos adhérents dans le contexte que nous connaissons.

Dès vendredi 30 octobre au matin, les services de la MSA ont pu basculer dans un mode de fonctionnement en travail à distance, pour toutes les fonctions et missions qui le permettaient.

Comme au printemps, des équipes travaillent également sur sites pour la gestion de certaines activités comme le traitement des courriers, la numérisation etc...

L'ensemble des accueils administratifs et sociaux restent ouverts sous forme d'accueil téléphonique ou en visio-conférence chaque fois que cela est possible.

Nos équipes de santé et sécurité au travail continuent également



à poursuivre l'accompagnement de nos actifs dans la mise en place des consignes sanitaires et préconisations liées à l'organisation du travail face au Covid-19.

Nous veillons également à faire preuve de réactivité pour l'application des mesures gouvernementales prises, comme récemment dans le cadre du dispositif exceptionnel de paiement des cotisations du mois de novembre.

La communication à nos adhérents par courriers ou courriels, voie de presse, sur

notre site Internet et nos réseaux sociaux (Facebook et Twitter) contribue à maintenir le lien dans ces circonstances exceptionnelles.

Je garde confiance dans la capacité de notre MSA à continuer d'assurer au mieux nos missions dans la période qui s'annonce.

Enfin je ne peux que vous redire l'importance de maintenir l'application des gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres".